

Bureau Veritas Exploitation SAS

HEROUVILLE ST CLAIR
Immeuble Ambassadeur
4 place de Boston
14200 HEROUVILLE-ST-CLAIR France
Téléphone : 02 31 94 55 55
Mail : benoit.boue@bureauveritas.com

A l'attention de UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS

UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS
39, rue Saint Blaise
BP 529
61000 ALENCON

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

Batiment Administratif



Intervention du 29/07/2020

Coordonnées du site :

Nom du site : PREFECTURE DE L'ORNE ALENCON
Latitude : 0.0912
Longitude : 48.4323



Lieu d'intervention :

Batiment Administratif
39, rue Saint Blaise
BP 529
61000 ALENCON

Numéro d'affaire : 8158311

Référence du rapport : 8158311/42.2.1.R

Rédigé le : 10/08/2020

Par : Benoit BOUE

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :




- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

	Pictogrammes		
Critères			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Nous n'avons pas été accueillis lors de notre arrivée sur le site.

Elément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE

- ❌ Fiche n° 1 : Localisation : PREFECTURE DE L ORNE
Identification : PREFECTURE

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans le récapitulatif des « liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

GAZ COMBUSTIBLES

- ❌ Fiche n° 2 : Localisation : PREFECTURE DE L ORNE
Identification : Batiment Administratif

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans le récapitulatif des « liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | PREFECTURE DE L'ORNE ALENCON

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : ASPECT DOCUMENTAIRE

N° interne : PREFECTURE

Localisation : PREFECTURE DE L ORNE

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le récapitulatif des « liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié *Actions à entreprendre*

Carnet de maintenance/d'entretien

6- Carnet de
maintenance/d'entretien

Le carnet de maintenance n'est pas tenu à jour.

Code Obs. :

EP/211117/160456/0

Date de 1^{er} signalement:

13/11/2017

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Fiche N° 2 : GAZ COMBUSTIBLES

N° interne : Batiment Administratif

Localisation : PREFECTURE DE L ORNE

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le récapitulatif des « liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié *Actions à entreprendre*

2.2- Organe de coupure
de branchement

**Identifier les 2 vannes après compteur dans la sous
station afin de déterminer les locaux desservis.**

Code Obs. :

JG/220113/182209/0

Date de 1^{er} signalement:

18/01/2013

5.1- Organes extérieurs
de coupure de bâtiment

**Identifier la vanne de coupure gaz sur le parking côté
hôtel de guise.**

Code Obs. :

JG/220113/182209/2

Date de 1^{er} signalement:

18/01/2013

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié

Actions à entreprendre

13.1- Etanchéité des
réseaux de distribution

**Remédier à la fuite sur la bride de la vanne de coupure
gaz sur le parking côté hôtel de guise.**

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

JG/170716/211501/0

07/07/2016

	Localisation : PREFECTURE DE L ORNE

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **Mr COULANGE**

✘ Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans le récapitulatif des « liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

6 - Carnet de maintenance/d'entretien:

Code OBS : **EP/211117/160456/0**

Le carnet de maintenance n'est pas tenu à jour.

Registre de sécurité

Type :	Registre de sécurité	
Présenté :	Oui	

Contrat de maintenance

Type :	Contrat de maintenance	
Présenté :	Non	

Carnet de maintenance/d'entretien

Type :	Carnet de maintenance/d'entretien	établi par :	EIFPAGE ENERGIE
Date du document :	12/12/2019		
Présenté :	Oui		

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
5 Contrat de maintenance	8 Autres documents communiqués par l'exploitant
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

Localisation : PREFECTURE DE L ORNE

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **Mr COULANGE**

✘ Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans le récapitulatif des « liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

2.2 - Organe de coupure de branchement:

Code OBS : **JG/220113/182209/0**

Identifier les 2 vannes après compteur dans la sous station afin de déterminer les locaux desservis.

5.1 - Organes extérieurs de coupure de bâtiment:

Code OBS : **JG/220113/182209/2**

Identifier la vanne de coupure gaz sur le parking côté hôtel de guise.

13.1 - Etanchéité des réseaux de distribution:

Code OBS : **JG/170716/211501/0**

Remédier à la fuite sur la bride de la vanne de coupure gaz sur le parking côté hôtel de guise.

Description sommaire de l'établissement

Généralités

Texte de référence :	Code de la Construction et de l'Habitation	Année de 1ère mise en service :	Non indiquée
Nature de l'établissement :	Etablissement Recevant du Public	Origine du classement :	Registre de sécurité
Catégorie :	5		

Alimentation / stockage

Alimentation

Type de gaz	Emplacement du poste de détente / Comptage	Pression générale de distribution
Gaz naturel	Coffret en limite de propriété	300 mbar

Bâtiments / Points de pénétration

Bâtiment(s) desservi(s)	Point(s) de pénétration
Batiment St Blaise administratif	Chaufferie
Hôtel	Sous sol

Réseaux**Réseaux extérieurs**Canalisations : **Enterrées, Apparentes, Non apparentes****Organes de coupures - autres accessoires**

Implantation	Type d'organe de coupure	Autres accessoires
Dans le poste de détente	Vanne 1/4 de tour (X2)	Compteur
Facade bâtiment administratif	Vanne 1/4 de tour	
Mur sur le parking du bâtiment administratif	Vanne 1/4 de tour	

Réseaux intérieursCanalisations : **Apparentes****Local d'utilisation**

Nom du local :	Chaufferie bât administratif	Appareil(s) desservi(s) - Nb : 2
Type de l'organe de coupure du local :	Vanne 1/4 de tour	
Type(s) d'appareils :	Chaudière	
Ventilation du local : amenée d'air :	naturelle	Type d'amenée d'air : Par grille en paroi extérieure
Ventilation du local : évacuation :	naturelle	Type évacuation : Par grille en paroi extérieure
Evacuation des produits de combustion - Type :	Par conduit de fumée	

Mesures et essais

Méthode utilisée :	Recherche de fuite sur les raccords mécaniques et accessoires accessibles	Matériel utilisé :	Détecteur électronique portatif de fuite
--------------------	--	--------------------	---

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

2 Alimentation et stockage	7 Réseaux intérieurs aux locaux d'utilisation
2.1 Etat général	7.1 Organe de coupure du local
2.2 Organe de coupure de branchement	7.2 Canalisations intérieures au local
2.3 Affichage	7.3 Raccordement des appareils
2.4 Compteur	7.4 Appareils desservis
5 Réseaux extérieurs aux bâtiments	7.5 Evacuation des produits de combustion des appareils raccordés
5.1 Organes extérieurs de coupure de bâtiment	7.6 Ventilation du local
5.2 Canalisations	7.7 Autres accessoires
6 Réseaux intérieurs hors locaux d'utilisation	13 Mesures et essais
6.2 Canalisations	13.1 Etanchéité des réseaux de distribution

«Référentiel» v6 - GZ

Information complémentaire à l'attention du client

13 - Mesures et essais > 13.1 - Etanchéité des réseaux de distribution

l'essai d'étanchéité n'a pas pu être réalisé sur la totalité du réseau l'installation étant en exploitation, toutefois la détection de fuite réalisée à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de gaz sur les raccords mécaniques visibles et accessibles n'a pas relevé de fuite.